

BURKINA FASO



STRATEGIE DE CROISSANCE ACCELEREE ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

---

CADRE SECTORIEL DE DIALOGUE EAU ET ASSAINISSEMENT

CSD-EA

RAPPORT DE PERFORMANCE A MI-PARCOURS DE L'ANNEE 2014  
DU SECTEUR « EAU ET ASSAINISSEMENT »

Version définitive

Aout 2014

Liste des tableaux .....	3
Sigles et abréviations .....	4
INTRODUCTION .....	6
I. PERFORMANCES SECTORIELLES À MI-PARCOURS DE L'ANNÉE 2014 .....	8
1.1 État de l'avancement de la réalisation des mesures et actions sectorielles de janvier à juin 2014	8
1.1.1 Programme 1 : Aménagements Hydrauliques .....	8
1.1.2 Programme 2 : Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) .....	9
1.1.3 Programme 3 : Approvisionnement en Eau Potable .....	10
1.1.4 Programme 4 : Assainissement des Eaux Usées et Excreta .....	11
1.1.5 Programme 5 : Pilotage et soutien .....	13
1.2 État de la mise en œuvre des recommandations de la revue sectorielle annuelle 2014 .....	14
II. PERSPECTIVES 2014-2017 .....	19
2.1. Perspectives pour les aménagements hydrauliques .....	19
2.2. Perspectives pour la GIRE .....	20
2.3. Perspectives pour l'accès à l'eau potable .....	21
2.4. Perspectives pour l'accès à l'assainissement des eaux usées et excreta .....	23
2.5. Perspectives pour le pilotage et soutien .....	23
CONCLUSION .....	24

**Liste des tableaux**

Tableau 1 : Etat de la mise en œuvre des recommandations de la revue sectorielle annuelle 2014 .....	14
Tableau 2: Etat de l'avancement de la réalisation des mesures et actions sectorielles de janvier à juin 2014 .....	25

**Sigles et abréviations**

AEN	Agence de l'Eau du Nakanbé
AEP	Approvisionnement en Eau Potable
AEPA	Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
AEPHA	Approvisionnement en Eau Potable, Hygiène et Assainissement
AEPS	Adduction d'Eau Potable Simplifiée : mini-réseau d'AEP
AEUE	Assainissement des Eaux Usées et Excreta
AH	Aménagement Hydraulique
AMBF	Association des Municipalités du Burkina Faso
AMOC	Assistance à la Maitrise d'Ouvrage Communale
ARBF	Association des Régions du Burkina Faso
ATPC	Assainissement Total Piloté par les Communautés
BPO	Budget Programme par Objectif
CNADDT	Conseil National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire
CNEau	Conseil National de l'Eau
CNP	Comité National de Pilotage
CP/PAGIRE	Comité de Pilotage du Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau
CRP	Comité Régional de Pilotage
CSD-EA	Cadre Sectoriel de Dialogue Eau et Assainissement
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CSPS	Centre de Santé et de Promotion Sociale
DAF	Direction de l'Administration et des Finances
DGAEUE	Direction Générale de l'Assainissement des Eaux Usées et Excreta
DGBH	Direction Générale des Bassins Hydrographiques
DGESS	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
DGRE	Direction Générale des Ressources en Eau
DREAHA	Direction Régionale de l'Eau, des Aménagements Hydrauliques et de l'Assainissement
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
IEC/CC	Information, Education et de Communication sur le Changement des Comportements
MAH	Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique
MCA	Millenium Challenge Account
MEAHA	Ministère de l'Eau, des Aménagements Hydrauliques et de l'Assainissement
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONEA	Office National de l'Eau et de l'Assainissement
PAGIRE	Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau
PEA	Poste d'Eau Autonome
PEM	Point d'Eau Moderne
PHA	Promotion de l'Hygiène et de l'Assainissement
PN-AEPA	Programme National d'AEPA
PSA	Plan Stratégique d'Assainissement
PSE	Politique et Stratégies en matière d'Eau
PSEU	Projet Sectoriel Eau en milieu Urbain
PSNA	Politique et Stratégie Nationales d'Assainissement
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
SCADD	Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable

SDAGE	Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau
SDR	Stratégie du Développement Rural
SG/MEAHA	Secrétariat Général du MEAHA
SNDDAI	Stratégie Nationale de Développement Durable de l'Agriculture Irriguée
SP/PAGIRE	Secrétariat Permanent du Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau
SNIEau	Système National d'information sur l'eau
SP/PAGIRE	Secrétariat Permanent du Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau
SPD	Scénarios et Plans Directeurs
STN/SCADD	Secrétariat Technique National de la SCADD

## **INTRODUCTION**

Le secteur « Eau et Assainissement » est conduit par le Ministère de l'Eau, des Aménagements Hydrauliques et de l'Assainissement (MEAHA) créé en janvier 2013. Il comprend quatre domaines d'actions que sont : la Gestion intégrée des ressources en eau, l'approvisionnement en eau potable, l'assainissement des eaux usées et excréta et les aménagements hydrauliques. Le domaine « aménagements hydrauliques » incombe au CSD eau et assainissement par suite de la scission du Ministère de l'Agriculture de l'Hydraulique (MAH).

De façon générale, les actions du secteur contribuent à la mise en œuvre des politiques et stratégies suivantes :

- la politique et stratégies en matière d'eau (PSE), adoptées en juillet 1998 ;
- la Stratégie du Développement Rural (SDR) adoptée en 2003
- la Stratégie Nationale de Développement Durable de l'Agriculture Irriguée (SNDDAI) au Burkina Faso adoptée en 2003.
- la Politique et Stratégie Nationales d'Assainissement (PSNA), adoptées en 2007 ;
- le Programme National du Secteur Rural adopté en 2012.

Pour mettre en œuvre les stratégies en matière d'eau et d'assainissement, le Gouvernement a adopté des plans d'action et des programmes. Il s'agit du Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE), du Programme Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement (PN-AEPA) et du plan d'actions de la SNDDAI qui ont pour horizon l'année 2015. Ces différents plans d'actions et programmes opérationnalisent les stratégies en matière d'eau et d'assainissement pour l'atteinte des objectifs fixés, conformément aux orientations nationales et aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Ces orientations sont définies dans la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable 2011-2015 (SCADD), qui a succédé en 2011 au Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP).

A l'approche de l'échéance des différents référentiels de planification du secteur, la dynamique en cours dans le secteur, est l'actualisation de la politique nationale de l'eau et l'élaboration de programmes opérationnels pour le post 2015. En effet, au cours des dix dernières années (en s'appuyant sur les différents documents de politique et stratégies en matière d'eau et d'assainissement), des progrès importants ont été réalisés en termes de contribution du secteur de l'eau au développement du pays. En dépit de ces acquis majeurs, il convient de considérer qu'avec le temps, le contexte et les enjeux de développement du pays ont évolué et de nombreuses mutations importantes ont vu le jour. Il s'agit entre autres de : (i) la question importante des changements climatiques qui affectent gravement les politiques de développement et menacent l'environnement ; (ii) la pression démographique importante sur les ressources naturelles dont l'eau ; (iii) le désengagement de l'Etat des activités de production et son recentrage sur ses missions régaliennes ; (iv) le processus de décentralisation qui confie diverses compétences aux collectivités territoriales ; et (vi) l'existence d'une dynamique sous-régionale pour la gestion des eaux transfrontalières.

Cette relecture du document de politique de l'eau permettra de disposer d'une vision et d'orientations stratégiques pour le post 2015 prenant également en compte les recommandations de la revue à mi-parcours du PN-AEPA et du PAGIRE de décembre 2013.

▪ **Présentation et mandat du Cadre sectoriel de dialogue eau et assainissement (CSD-EA)**

Dans le cadre du suivi-évaluation de la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD), quinze (15) Cadres sectoriels de dialogue ont été définis en 2012 dont celui de l'eau et de l'assainissement (CSD-EA).

Le CSD-EA regroupe l'ensemble des acteurs du secteur de l'eau et de l'assainissement à savoir : l'administration publique, le secteur privé, les collectivités territoriales (AMBF et ARBF), la société civile et les partenaires techniques et financiers intervenant dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

Le CSD-EA doit assurer principalement la supervision de la mise en œuvre des différents programmes et plans d'actions du secteur. A cet effet, il est chargé de produire des rapports (semestriel et annuel) de performance de ces programmes et plans. Il doit tenir deux revues sectorielles par an (semestrielle et annuelle). Le CSD-EA couvre les domaines de l'eau potable, de l'assainissement des eaux usées et excréta, de la GIRE et des aménagements hydrauliques.

Le présent rapport de performance à mi-parcours 2014 présente la situation d'exécution des programmes du secteur. Il est élaboré à partir du :

- rapport bilan semestriel 2014 du PAGIRE phase 2, élaboré à partir des informations fournies par les structures d'exécution et validé par le comité de pilotage du PAGIRE;
- rapport bilan national semestriel 2014 du PN-AEPA qui consolide le rapport annuel de l'ONEA et les rapports bilans régionaux annuels ;
- bilan des activités menées par les différents projets/programmes et structures du MEAHA ;

Le rapport présente premièrement les performances sectorielles à mi-parcours de l'année 2014 en mettant l'accent sur : l'état de l'avancement de la réalisation des mesures et actions sectorielles de janvier à juin 2014 et la mise en œuvre des recommandations des revues sectorielles précédentes. La deuxième partie du rapport présente les perspectives pour les années 2014 à 2017.

## **I. PERFORMANCES SECTORIELLES À MI-PARCOURS DE L'ANNÉE 2014**

La matrice sectorielle de performance a retenu 14 mesures et actions pour 2014 (dont 2 mesures reportées en 2015) et 28 indicateurs avec des cibles à atteindre annuellement.

Cette partie fait l'état de l'avancement de la réalisation des mesures et actions sectorielles au cours du premier semestre 2014 dans le domaine des aménagements hydrauliques, de la gestion intégrées des ressources en eau, de l'approvisionnement en eau potable, de l'assainissement des eaux usées et excréta et du pilotage et soutien. Elle fait également l'état de la mise en œuvre des recommandations de la revue sectorielle annuelle 2014 sur la même période.

### **1.1 État de l'avancement de la réalisation des mesures et actions sectorielles de janvier à juin 2014**

#### **1.1.1 Programme 1 : Aménagements Hydrauliques**

##### **1.1.1.1 Elaborer la Stratégie Nationale d'entretien et de Sécurité des Aménagements Hydrauliques**

Le projet de rapport de l'étude diagnostic de la Stratégie Nationale d'entretien et de Sécurité des Aménagements Hydrauliques a été élaboré et sera validé le 24 juillet 2014. Le taux d'exécution financière de la mesure est estimé à 40%. La contrainte majeure enregistrée dans la réalisation de l'étude est le court délai accordé aux consultants pour la livraison des livrables compte tenu de la clôture du MCA en fin juillet. Face à cette contrainte, ces derniers ont mobilisé des ressources humaines supplémentaires pour respecter le délai imposé.

##### **1.1.1.2 Aménager des périmètres irrigués**

Dans la plupart des cas, les travaux d'aménagement sont en attentes de démarrage compte tenue de l'implantation précoce de la saison. A ce stade le taux d'exécution financière est estimé à 30% représentant l'avance de démarrage et le taux d'exécution physique est de 25%.

La contrainte majeure est le retard accusé au niveau du démarrage des travaux compte tenu de la lourdeur des procédures de passation des marchés. Dans ce cas de figure, la solution est l'anticipation au niveau des dossiers d'appel d'offres pour le recrutement des prestataires.

##### **1.1.1.3 Réhabiliter des périmètres irrigués**

Comme pour le cas des travaux d'aménagement, les travaux de réhabilitations sont en attentes de démarrage compte tenue de l'implantation précoce de la saison. Le taux d'exécution financière est estimé à 30% représentant l'avance de démarrage et le taux d'exécution physique est de 25%.

Les contraintes majeures comme précédemment sont le retard accusé au niveau du démarrage des travaux compte tenu de la lourdeur des procédures de passation des marchés et la qualité des travaux des prestataires. Dans ce cas de figure la solution, est l'anticipation au niveau des dossiers d'appel d'offres pour le recrutement des prestataires.



### **1.1.2 Programme 2 : Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE)**

Pour la seconde phase du Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE), le Gouvernement s'est fixé comme objectif général de «Rendre effective la gestion intégrée des ressources en eau au Burkina Faso à l'horizon 2015 ».

L'objectif général (OG) du PAGIRE phase 2 est d' « assurer la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) au Burkina Faso à l'horizon 2015 au profit du développement socioéconomique »

En 2014, trois (3) mesures étaient inscrites dans la matrice sectorielle de performance concernant la GIRE et sont relatives à l'objectif spécifique (OS) 1 « gérer de manière concertée les ressources en eau des bassins hydrographiques du pays à travers les agences de l'eau ». Mais une mesure a été reportée en 2015 pour raison d'absence de budget. Il s'agit de l'élaboration d'un projet national pour la protection des ressources en eau.

#### **1.1.2.1 Actualiser l'état des lieux des ressources en eau de l'espace de gestion de l'agence de l'eau du Nakanbé dans le cadre du SDAGE.**

L'Agence de l'Eau du Nakanbé (AEN) a recruté au premier semestre 2013 un bureau chargé de mener les études des différentes étapes de la préparation du SDAGE. Le document de l'état des lieux n'est toujours pas disponible au 30 juin 2014. Au cours du premier trimestre, le bureau en charge de l'étude a réalisé la collecte des données au niveau central (Ministères, Directions centrales, PTF,...). Il reste la collecte des données au niveau des régions (Services techniques déconcentrés, Collectivités territoriales, CLE, usagers, ONG, associations...), le traitement et l'analyse des données, et la production du rapport à soumettre en validation aux acteurs. Durant le deuxième trimestre des ateliers de suivi de l'élaboration du SDAGE ont été tenus et des missions de suivi de l'élaboration du SDAGE ont été effectuées. Le taux d'exécution financière est de 2,75%. Cet important retard dans la livraison des produits par le bureau d'étude repousse d'autant la réalisation des activités subséquentes et essentielles à la préparation du SDAGE de l'AEN. Ainsi, la grande majorité des activités inscrites au Plan de Travail Budgétisé 2014 pour la préparation du SDAGE a été reportée en 2015. Ces reports risquent de conduire à l'adoption du SDAGE à une date ultérieure à 2015 contrairement à la prévision dans la matrice de performance.

Afin de garantir la préparation du document de SDAGE de l'AEN dans des délais raisonnables, il est important que l'AEN et le SP/PAGIRE appliquent les dispositions contractuelles pour le respect des délais.

#### **1.1.2.2 Adopter les SDAGE des Agences de l'eau du Mouhoun et des Cascades.**

Les versions provisoires des documents de SDAGE des agences de l'eau du Mouhoun et des Cascades ont été validées successivement par le Comité Technique de l'Eau (CTE), le Conseil

National de l'Eau (CNEau) et le Conseil National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (CNADDT). Ces documents seront soumis au Conseil des Ministres courant juillet pour leur adoption.

Le taux d'exécution financière de la mesure est de 100%.

### **1.1.3 Programme 3 : Approvisionnement en Eau Potable**

Le premier semestre 2014 a connu la réalisation d'infrastructures d'approvisionnement en eau potable en milieu rural et urbain. En plus des infrastructures, d'autres activités importantes ont été également réalisées.

#### **1.1.3.1. Réaliser des ouvrages d'AEP en milieu rural**

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette action, les réalisations du premier semestre sont les suivantes :

- 573 forages neufs ;
- 62 puits modernes neufs ;
- 20 AEPS neuves.

48% des 15 944,8 millions de FCFA initialement prévus pour l'exécution de cette action ont été engagés au cours du semestre. Le montant hors programmation injecté dans la réalisation de la action s'élève à 7 463,5 millions de FCFA.

Les difficultés rencontrées au cours de l'exécution de l'action sont :

- le retard accusé par certains acteurs dans le lancement des marchés de réalisation de forages ;
- des appels d'offres de réalisation d'AEPS infructueux ;
- le retard dans l'exécution des marchés entraînant un faible niveau d'avancement des travaux de certaines entreprises.

Les propositions de solutions pour le second semestre sont les suivantes :

- accélérer le processus de recrutement de prestataires pour le processus des appels d'offre en cours ;
- Anticiper le démarrage du processus de passation des marchés ;
- relancer les appels d'offre infructueux ou les marchés résiliés ;
- faire accélérer l'exécution des travaux en cours.

#### **1.1.3.2. Réhabiliter des ouvrages d'AEP en milieu rural**

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette action, les réalisations du premier semestre sont les suivantes :

- 510 réhabilitations de forages ;
- 8 réhabilitations de puits ;
- 13 réhabilitations d'AEPS ;
- 6 extensions d'AEPS.

28% des 4 883,4 millions de FCFA initialement prévus pour l'exécution de cette action ont été engagés au cours du semestre. Le montant hors programmation injecté dans la réalisation de la action s'élève à 851,4 millions de FCFA.

Les insuffisances constatés dans le niveau d'avancement de cette action sont liées au fait que certains acteurs ont consacré le premier semestre aux études diagnostics et de faisabilité, et aux recrutements des prestataires. Aussi, certains marchés sont-ils en cours d'exécution et ceux résiliés sont en cours de lancement.

Au cours du second semestre, les activités suivantes seront entreprises :

- relancer les marchés résiliés ou infructueux ;
- accélérer le recrutement des prestataires ;
- accélérer l'exécution des travaux de réhabilitation et d'extension en cours.

### **1.1.3.3. Réaliser des ouvrages d'AEP en milieu urbain**

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette action, les réalisations du premier semestre sont les suivantes :

- l'augmentation de 96 Km de la longueur du réseau d'AEP ;
- la réalisation de 11 143 nouveaux branchements de particuliers au réseau d'eau potable ;
- la construction de 95 bornes fontaines ;
- l'augmentation de la capacité de stockage de 150 m<sup>3</sup> ;
- l'augmentation de la capacité de production de 3 952 m<sup>3</sup>/j.

Le bilan financier des réalisations de cette action est de 5 886 millions de FCFA décaissé sur une programmation de 23 859,4 millions de FCFA ; soit un taux de décaissement de 25%.

Les difficultés majeures rencontrées sont :

- le retard accusé dans la passation des marchés d'extension de réseau ;
- le non respect des plannings par certaines entreprises en charge de l'exécution des travaux du PSEU et du PEA Sud-Ouest (château d'eau) ;
- la lenteur dans le raccordement des forages pour l'augmentation des capacités de production.

Au vu de l'avancement des travaux et des plannings actualisés, les activités suivantes seront réalisées au second semestre :

- l'achèvement des travaux de nouveaux systèmes d'AEP des villes de Sindou, Solenzo, Sebba, Sapouy et Ouargaye ;
- l'achèvement des travaux de renforcement de capacité de production, de stockage et de distribution des systèmes d'AEP des villes de Bobo-Dioulasso, Koudougou, Diébougou, Léo, Gaoua et Houndé ;
- l'achèvement des activités annuelles courantes de raccordement des forages, d'extension de réseau et de construction des bornes fontaines.

### **1.1.4 Programme 4 : Assainissement des Eaux Usées et Excreta**

Au cours du premier semestre 2014, les résultats suivants ont été atteints dans le domaine de l'assainissement des eaux usées et excreta.

#### **1.1.4.1. Réaliser des ouvrages d'AEUE en milieu rural**

Le premier semestre a enregistré la réalisation de :

- 253 latrines scolaires dont 70 réservées aux filles ;
- 18 latrines dans les CSPPS ;
- 29 latrines publiques ;
- 23 848 latrines familiales ;
- 50 puisards domestiques.

Le taux d'exécution financière est de 33,8% soit 2 507,5 millions d FCFA engagé sur une prévision initiale de 7 424,8 millions de FCFA.

Le faible niveau d'exécution des latrines s'explique en partie par le fait que les fonds transférés aux communes destinés à la réalisation des complexes scolaires et des CSPPS intégrant des latrines, sont en majorité au stade de recrutement des prestataires ou en phase de démarrage des travaux. La difficulté majeure qui entache une bonne performance de réalisation des latrines familiales est la faible mobilisation ou le désintérêt des bénéficiaires. Cela se traduit par une lenteur et un non-respect des engagements à réunir les conditions pour bénéficier de la subvention. Ce semestre écoulé a été consacré aux activités d'intermédiation sociale pour susciter et entretenir la demande des ménages.

Pour ce faire, il est important que l'accent soit mis sur le renforcement des capacités de gestion financière des communes et les activités d'intermédiation sociale.

#### **1.1.4.2. Réaliser des ouvrages d'AEUE en milieu urbain**

Le premier semestre a enregistré la réalisation de :

- 7 074 ouvrages d'assainissement autonome dans les ménages ;
- 6 112 puisards domestiques ;
- 60 ouvrages d'assainissement scolaire ;
- 117 ouvrages d'assainissement public ;
- 29 raccordements au réseau d'assainissement collectif.

Le bilan financier des réalisations issues de cette action est de 1 971 millions de FCFA décaissé sur une programmation de 4 612,6 millions de FCFA ; soit un taux d'exécution financière de 43%.

Les difficultés rencontrées dans l'exécution des travaux d'assainissement des eaux usées et excréta en milieu urbain portent sur :

- le retard dans le démarrage de la mise en œuvre des PSA dans certains centres ;
- le retard dans le renouvellement des contrats des prestataires d'ingénierie sociale dans les villes secondaires ;
- la suspension de certaines réalisations de réhabilitations pendant deux mois pour causes de dysfonctionnement avec les artisans et le contrôle des travaux ;
- la lenteur dans le contrôle des réhabilitations pour insuffisance en personnel.

Les solutions envisagées pour le second semestre sont :

- le renouvellement des contrats d'ingénierie sociale dans les huit villes pour la reprise de la réalisation des ouvrages d'assainissement dans ces villes ;

- la poursuite de la mise en œuvre du protocole de collaboration avec la SNV pour la mise en œuvre des plans stratégiques d'assainissement dans quatre villes (Dori, Manga, Kombissiri, Ziniaré) ;
- le lancement des appels à proposition au profit de 16 communes selon la nouvelle vision de l'ONEA (Appui et transfert de la maîtrise d'ouvrage d'assainissement aux communes) suite à l'élaboration de la stratégie globale de mise en œuvre des PSA ;
- le démarrage de la mise en œuvre des plans stratégiques d'assainissement dans dix villes du Sud-Ouest sur financement KfW ;
- la concertation avec les artisans pour la résolution des dysfonctionnements ;
- le recrutement d'un personnel d'appui à l'assainissement.

### **1.1.5 Programme 5 : Pilotage et soutien**

#### **1.1.5.1 Actualiser le document de politique nationale de l'eau, des aménagements hydrauliques et de l'assainissement**

Des projets de TDR et une feuille de route ont été élaborés. Il reste la mobilisation des consultants pour accompagner l'administration dans la formulation de la politique et des programmes opérationnels y afférents. Le département a mis en place un dispositif pour la conduite du processus comprenant un comité technique de suivi et un comité de pilotage. La principale contrainte a été le temps mis pour trouver un consensus sur l'approche à adopter pour la conduite du processus. Le taux d'exécution financière est de 0%.

Une nouvelle version de feuille de route a été élaborée et permettra de disposer du document de politique en décembre 2014.

## 1.2 État de la mise en œuvre des recommandations de la revue sectorielle annuelle 2014

Tableau 1 : Etat de la mise en œuvre des recommandations de la revue sectorielle annuelle 2014

N°	Recommandation	Activités à réaliser	Echéance	Echéance révisé	Structures Responsables	État de la mise en œuvre	Commentaires
1	Réviser et valider le document sur les normes et critères de l'AEPA	Actualiser le document révisé en tenant compte des orientations du programme post 2015	Mai 2014	Septembre 2014	DGRE ; DGAEUE ; ONEA	En cours	<p>Un comité de relecture des normes et critères a été mis en place et s'est réuni le 21 mars 2014. Au cours de la rencontre, 4 axes de travail ont été définis au regard des activités en cours en lien avec les normes, critères et indicateurs. il s'agit de la :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- révision des normes et critère de l'AEP en milieu rural ;</li> <li>- révision des normes et critères de l'Assainissement ;</li> <li>- élaboration du dispositif intégré de suivi-évaluation ;</li> <li>- définition du cadre de monitoring des services d'AEPHA.</li> </ul> <p>Les résultats des travaux déjà entrepris dans chacun des axes contribueront à l'actualisation de l'arrêté sur les normes, critères et indicateurs.</p> <p>Pour le cas de l'AEP en milieu rural, les TDR sont en cours d'élaboration en vue de la mobilisation d'un assistant technique sous financement DANIDA.</p> <p>La méthodologie de travail adopté a nécessité plus de temps que prévu pour la réalisation de cette activité.</p> <p>Concernant l'assainissement en milieu rural et urbain : les TDR ont été élaborés, le comité de travail a été mis en place ; un</p>

**Rapport de performance à mi-parcours de l'année 2014 du secteur eau et assainissement**

N°	Recommandation	Activités à réaliser	Echéance	Echéance révisé	Structures Responsables	État de la mise en œuvre	Commentaires
							draft d'arrêté sur les normes et critères a été élaboré et ventilé ; Un atelier sur la révision des normes et critères est prévu pour se dérouler du 08 au 10 juillet. Pour l'AEP en milieu urbain : les normes et critères ont été révisés et sont disponibles
		Valider le rapport en atelier national	Juin 2014	Novembre 2014	DGRE DGAEUE, ONEA		
		Faire adopter le rapport en conseil des ministres	Juillet 2014	Décembre 2014	DGRE DGAEUE, ONEA		
2	Démarrer la mise en œuvre de la feuille de route de l'Assistance à la maîtrise d'ouvrage communale (AMOC)	Adopter le rapport en atelier national	Mars 2014	Juillet 2014	DGRE DGAEUE	En cours	Le rapport a été présenté en conseil du cabinet du MEAHA le 06 mai 2014, il a été recommandé de revoir le budget de la mise en œuvre des actions prioritaires et de transmettre le rapport aux membres du cabinet pour amendement avant l'atelier national. Le rapport a donc été renvoyé aux membres du cabinet le lundi 09 juin et quatre structures ont transmis leurs amendements. Le budget a été actualisé et l'atelier national est prévu le 23 juillet 2014.
		Faire adopter le rapport en conseil des ministres	Avril 2014	Août 2014	DGRE DGAEUE	Non réalisée	
		Organiser les rencontres avec les gouverneurs de région en vue de la signature des protocoles	Juin 2014	Octobre 2014	DGRE DGAEUE	Non réalisé	
		Former les services déconcentrés et les communes en AMOC	Septembre 2014		DGRE DGAEUE		

*Rapport de performance à mi-parcours de l'année 2014 du secteur eau et assainissement*

N°	Recommandation	Activités à réaliser	Echéance	Echéance révisé	Structures Responsables	État de la mise en œuvre	Commentaires
3	Définir une stratégie nationale de la PHA (avec identification des indicateurs de changement de comportement et la manière de les renseigner)	Activité 1 : Elaborer et valider les termes de référence	Avril 2014		DGAEUE	Réalisée	
		Activité 2 : Mettre en place un comité de réflexion	Avril 2014		DGAEUE	Réalisée	
		Activité 3 : Organiser un atelier de validation de la stratégie nationale PHA	Décembre 2014	Décembre 2014	DGAEUE	En cours	La DGAEUE a entrepris l'élaboration de documents devant servir de base pour l'élaboration de la stratégie nationale de la PHA : <ul style="list-style-type: none"> <li>- La stratégie nationale de mise en œuvre de l'Assainissement Totale Piloté par les Communautés (ATPC) adaptée et son guide d'orientation : sont en cours de finalisation. L'atelier technique de validation est prévu pour juillet 2014.</li> <li>- Le guide d'intermédiation sociale national : document provisoire sera disponible dans la première quinzaine du mois de septembre</li> </ul>
		Activité 4 : éditer et diffuser le document	Décembre 2014	Décembre 2014	DGAEUE		
4	Assurer la programmation et le suivi du transfert des ressources financières aux communes dans le domaine de l'Assainissement: 15 communes pilotes	Activité 1 : identifier les 15 communes	Fév. 2014		DGAEUE	Réalisée	Les 15 communes sont identifiées dans trois régions <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Hauts bassins</b> : Béréba, Sindo, Bama, Satiri et Samogohiri</li> <li>- <b>Sud-ouest</b> : Guéguéré, Lolonioro, Kampti, Boussoukoula et Legmoin</li> <li>- <b>Est</b> : Yamba, Matiakoali, Pama,</li> </ul>



**Rapport de performance à mi-parcours de l'année 2014 du secteur eau et assainissement**

N°	Recommandation	Activités à réaliser	Echéance	Echéance révisé	Structures Responsables	État de la mise en œuvre	Commentaires
							Tambaga et Kompienga .
		Activité 2 : suivre l'inscription des fonds dans le CDMT / loi de Finance par la DAF/MEAHA	Juin 2014		DGAEUE	Réalisée	Le montant à transférer a été déjà communiqué à la DAF/ MEAHA.
		Activité 3 : faire la demande annuelle Modification du CBCT par la DGAEUE	Juin 2014		DGAEUE	Réalisée	
		Activité 4 : Notifier aux communes pour la prise en compte dans leur budget des fonds à transférer	Aout 2014	Décembre 2014	DGAEUE		
		Activité 5 : Elaborer une circulaire explicative	Décembre 2014	Décembre 2014	DGAEUE		
		Activité 6 : Elaborer l'arrêté portant transfert des fonds aux communes	Décembre 2014	Décembre 2014	DGAEUE		
5	Améliorer les modalités de participation de l'Etat au financement de l'AEP en milieu urbain.	Faire adopter par le gouvernement la politique tarifaire 2014-2018	Mars 2014		ONEA	Réalisé.	La politique tarifaire a été adoptée en mars 2014 par le gouvernement. Elle intègre la participation de l'Etat dans les conditions de rétrocession des financements à l'ONEA.
6	Effectuer le plaidoyer afin que le secteur Eau et Assainissement soit déclaré comme un secteur prioritaire au même titre que l'éducation, la santé et la sécurité alimentaire	Elaborer un document de plaidoyer	Septembre 2014	Novembre 2014	SG/MEAHA, DGESS, Water Aid	En cours	Les TDR sont en cours d'élaboration, un comité chargé de l'élaboration du document sera mis en place d'ici fin juillet. Un atelier sera organisé pour la validation du document de plaidoyer
		Introduire le document	Novembre	Décembre	SG/MEAHA,		

N°	Recommandation	Activités à réaliser	Echéance	Echéance révisé	Structures Responsables	État de la mise en œuvre	Commentaires
		pour adoption aux instances appropriées	2014	2014	DGESS, PTF, Water Aid		
7	Assurer l'équité du prix de l'eau et élaborer la stratégie PPP en milieu rural	Finaliser le rapport	Juillet 2014	Novembre 2014	DGRE	En cours	Le contrat avec le groupe de bureaux d'étude a été résilié pour insuffisance de résultat. Deux consultants viennent d'être retenus pour finaliser l'étude.
Faire adopter le rapport par les instances appropriées (CNP, CTE, CNEau)		Octobre 2014	Décembre 2014	DGRE			
Faire adopter le rapport en conseil des ministres		Décembre 2014	Décembre 2014	SG, DGRE			

Sept (07) recommandations ont été formulées à la revue annuelle 2014 du CSD-EA. Ces recommandations ont été déclinées en 23 activités au total. Le bilan à mi-parcours de ces recommandations montre que seule la recommandation N°5 « Améliorer les modalités de participation de l'Etat au financement de l'AEP en milieu urbain » a été mise en œuvre avec l'adoption par le gouvernement la politique tarifaire 2014-2018 de l'ONEA. Les six (06) autres recommandations qui ne sont pas encore arrivés à échéance sont en cours de réalisation avec 9% de leurs activités réalisées. On note cependant que plusieurs activités composant ces recommandations ont été mises en œuvre au delà de l'échéance prévue.

## II. PERSPECTIVES 2014-2017

Les perspectives ci-dessous se basent sur la matrice de performance 2014-2017, élaborée à partir des cibles de la matrice B du PN-AEPA et du PAGIRE, des recommandations de la revue à mi-parcours du PN-AEPA/PAGIRE et des propositions de mesures et de cibles des indicateurs pour les aménagements hydrauliques.

### 2.1. Perspectives pour les aménagements hydrauliques

L'objectif stratégique dans le domaine des aménagements hydrauliques est d'assurer la disponibilité en eau et les infrastructures de valorisation.

Une mesure est prévue pour la période l'année 2014. Il s'agit de :

- **L'élaboration de la Stratégie Nationale d'entretien et de Sécurité des Aménagements Hydrauliques.**

A la suite de la validation du rapport provisoire de l'étude diagnostic, il s'agira de proposer également un dispositif institutionnel chargé de la coordination et du suivi de la mise en œuvre du plan d'actions, ainsi que la mobilisation de l'appui des partenaires techniques et financiers (PTF). La stratégie définira le rôle des différents acteurs (Etat et ses démembrés, producteurs, opérateurs privés, partenaires au développement) et une feuille de route ainsi que les mécanismes ou modalités de mise en œuvre.

En ce qui concerne les indicateurs, les perspectives sont les suivantes :

- **Superficies aménagées en maîtrise totale d'eau (ha)**

Cet indicateur permet de suivre l'augmentation des superficies aménagées pour tous les usages. Il mesure les superficies aménagées sur les périmètres (moyens et grands) nouveaux et réhabilités pour tous les usages par an. Il est envisagé d'aménager en maîtrise totale d'eau, une superficie de 3 122 ha en 2014 et de 3 200 ha en 2015 pour des cultures diverses. Les superficies prévisionnelles passeront à 3 640 ha en 2016 et à 3 775 ha en 2017. Cette augmentation contribuera à mieux satisfaire la demande en parcelles des producteurs.

- **Nombre de nouveaux barrages réalisés par an**

Dans le domaine particulier de la mobilisation de l'eau, il existe au Burkina Faso un réseau hydrographique important qui permet d'assurer la réalisation d'importants investissements hydrauliques. Le pays compte quatre bassins hydrographiques nationaux qui font partie des bassins hydrographiques internationaux de la Volta, du Niger et de la Comoé.

L'inventaire des infrastructures de mobilisation des ressources en eau réalisé par la DGRE permet de dénombrer environ 1 010 barrages en 2012, répartis sur toute l'étendue du territoire. La capacité totale de mobilisation d'eau de surface pour divers usages est estimée à près de 5 milliards de m<sup>3</sup>. Les barrages les plus importants à ce jour sont entre autres : Kompienga (2 milliards de m<sup>3</sup>), Bagré (1,7 milliards de m<sup>3</sup>), Sourou (600 millions de m<sup>3</sup>), Ziga (208 millions de m<sup>3</sup>), Soum (80 millions de m<sup>3</sup>), Toécé (75 millions de m<sup>3</sup>) et Loumbila (42 millions de m<sup>3</sup>).

La réalisation de barrages se poursuit à travers des projets et programmes, des financements extérieurs et le budget national. Le nombre de nouveaux barrages réalisés est un indicateur qui permet de suivre l'augmentation du nombre total de barrages chaque année et par conséquent

l'augmentation de la capacité de stockage d'eau de surface pour divers usages. Il est envisagé d'achever les travaux de construction de 7 nouveaux barrages en 2014 et de 2 (dont Samendéni) en 2015. Il est prévu la réalisation de 20 études de nouveaux barrages en 2014 afin de disposer de dossiers d'études d'Avant-Projet Détaillé pour les travaux ultérieurs. Parmi les 20 dossiers de barrages, 10 seront sélectionnés pour le démarrage des travaux de construction en 2015 et leur achèvement en 2016. En 2017, il est prévu l'achèvement de 15 nouveaux barrages.

▪ **Nombre de barrages réhabilités par an**

Sur les 1 010 barrages, 416 sont dégradés, soit un taux de dégradation d'environ 41% selon l'inventaire de la DGRE. Certains barrages se dégradent par les effets de phénomènes naturels tels que les changements climatiques notamment les inondations et par le manque d'entretien. La mise en œuvre de la stratégie nationale d'entretien permettra de maintenir les ouvrages en bon état et de réduire le taux de dégradation des barrages.

Des efforts sont faits par les acteurs du domaine pour réhabiliter ces ouvrages en vue d'assurer leur durabilité, mais beaucoup d'efforts restent à faire.

La réhabilitation de barrages se poursuit également à travers des projets et programmes sur des financements extérieurs et le budget national. Le nombre de barrages réhabilités par an est un indicateur qui permet de suivre l'augmentation du nombre total de barrages fonctionnels. Il est envisagé d'achever les travaux de réhabilitation de 10 barrages en 2014 et 20 en 2015. Il est prévu la réalisation de 40 études de réhabilitation de barrages en 2014 qui permettront de disposer de dossiers d'études d'Avant-Projet Détaillé. Sur les 40 dossiers de barrages, 20 seront retenus pour les travaux de réhabilitation en 2015. Les prévisions de barrages à réhabiliter sont de 30 en 2016 et de 40 en 2017.

## **2.2. Perspectives pour la GIRE**

Au niveau de la GIRE, les mesures ci-dessous sont prévues pour la période 2014-2017 :

Pour 2014, il s'agira de :

- actualiser l'état des lieux des ressources en eau de l'espace de gestion de l'agence de l'eau du Nakanbé dans le cadre de l'élaboration du SDAGE.
- adopter les SDAGE des Agences de l'eau du Mouhoun et des Cascades en Conseil des Ministres.

Pour 2015, il s'agira de :

- élaborer l'état des lieux des ressources en eau des espaces de gestion du Liptako et du Gourma dans le cadre du SDAGE ;
- faire une étude sur la délimitation des périmètres de protection rapprochée des forages des AEPS et établir la situation de référence de la proportion des AEPS équipées de périmètre de protection. L'étude de délimitation est prévue pour être réalisée en 2015. Le coût prévisionnel de cette action est de 30 millions de FCFA. En 2016 et 2017, six (6) millions dont trois (3) millions par an sont prévus pour le suivi. La situation de référence est prévue pour être établie en 2015. Le coût prévisionnel de cette action est de 10 millions de FCFA. En 2016 et 2017, quatre (4) millions dont deux (2) millions par an sont prévus pour le suivi ;
- adopter le SDAGE de l'Agence de l'eau du Nakanbé.

Pour ce qui concerne les indicateurs, les perspectives sont les suivantes :

- **Nombre des SDAGE élaborés**

L'élaboration des Schémas Directeurs d'Aménagements et de Gestion de l'Eau (SDAGE) par les différentes agences de l'eau est l'un des objectifs du PAGIRE phase 2. Le nombre de SDAGE élaborés par an permettra de suivre cette activité.

En 2014, il est prévu d'élaborer 2 SDAGE, 1 en 2015 et 2 en 2017. Mais compte tenu du retard accusé dans l'actualisation de l'état des lieux des ressources en eau de l'espace de gestion du Nakambé, le SDAGE du Nakanbé ne sera disponible qu'en 2015.

- **Taux de participation aux sessions de concertation sur la gestion concertée des eaux transfrontalières (%)**

Le Burkina Faso partage avec ses voisins un certain nombre de cours d'eaux qui sont gérés de façon concertée. La concertation sur les eaux transfrontalières permet d'éviter d'éventuels conflits d'usages entre les pays.

De 2015 à 2017, il est prévu la participation du Burkina à toutes les sessions de concertation sur la gestion concertée des eaux transfrontalières qui seront organisées.

### **2.3. Perspectives pour l'accès à l'eau potable**

L'objectif stratégique dans le domaine de l'eau potable est de réduire de moitié d'ici 2015 la proportion de personnes n'ayant pas un accès adéquat à l'eau potable en 2005. En attendant la mise en place d'un programme post PN-AEPA, les perspectives en termes d'indicateurs de performance concernant l'eau potable se présentent comme suit :

- **Taux d'accès à l'eau potable en milieu rural**

La cible initiale de 71% en 2014 ne sera pas maintenue au regard des moyens disponibles. Il ressort de la programmation 2014 que les ouvrages prévus sont en deçà du nombre requis pour atteindre le taux de 71%. La cible révisée est de 65%.

Les cibles de la période 2015-2017 sont respectivement de 67%, 71% et 76%. La cible OMD de 76% qui était fixée pour 2015 ne sera pas atteinte au regard du rythme actuel de progression du taux d'accès. La quantité de points d'eau modernes communautaires neufs prévus sur la période 2014-2016 en se basant sur les financements acquis est de 1 203 en 2014, 345 en 2015 et 144 en 2016. Pour les AEPS, la quantité prévue est de 77 en 2014, 45 en 2015 et 20 en 2016.

- **Taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain**

Il est prévu de faire passer le taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain de 86,18% en 2013 à 88% en 2014. Les prévisions des indicateurs du taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain entre

2015-2017 évoluent d'un point chaque année, passant de 89% en 2015 à 91% en 2017. Les grandes villes ont des forts taux d'accès à l'eau potable ce qui implique que la demande au niveau de ces grandes villes pourrait baisser les années à venir. Les taux d'accès des villes secondaires n'impactent pas fortement sur le taux global. Ce qui fera évoluer faiblement le taux global.

▪ **Pourcentage de points d'eau modernes (PEM) fonctionnels en milieu rural**

La cible de 90% prévue en 2014 ne sera pas maintenue. En effet, la programmation des réhabilitations sur la base des financements acquis n'est pas suffisante pour atteindre cette cible. Il est donc proposé une cible de 89% pour le taux de fonctionnalité des PEM.

Sur la base du BPO 2014-2016, il est prévu la réhabilitation de 448 PEM en 2014, 118 en 2015 et 12 en 2016. La programmation de 2014 permettra de faire passer le taux de fonctionnalité de 88% en 2013 à 89% en 2014. En plus des réhabilitations, les années suivantes connaîtront la mise en place effective des instances de mise en œuvre de la Reforme de gestion des ouvrages hydrauliques d'approvisionnement en eau potable. Il est donc envisagé d'atteindre un taux de fonctionnalité des PEM de 90% en 2015 ; 92% en 2016 et 95% en 2017.

▪ **Pourcentage de systèmes d'adduction d'eau potable simplifiés fonctionnels en milieu rural**

Il est prévu la réhabilitation de 116 AEPS en 2014 et 17 en 2015 sur la base de financement acquis (BPO 2014-2016) pour contribuer à améliorer le taux de fonctionnalité des AEPS. La gestion des AEPS à travers les mécanismes de la Reforme de gestion des ouvrages hydrauliques d'approvisionnement en eau potable sera promue au cours des années à venir. La cible 2014 de 90% a été révisée à 85% en se basant sur les actions programmées. Elle a été fixée à 88% en 2015, 90% en 2016 et à 95% en 2017.

▪ **Nombre de communes ayant un taux d'accès à l'eau potable inférieur à 65% année N (Equité de l'accès à l'eau potable au niveau communal)**

Dans la perspective d'améliorer le ciblage des interventions afin de réduire la disparité entre les communes, il est prévu d'améliorer le processus de programmation au niveau régional pour mieux prioriser les communes ayant un faible taux d'accès à l'eau potable. Au regard des conditions hydrogéologiques de certaines localités, il est prévu de réduire le nombre de commune ayant un taux d'accès inférieur à 65% à 120 en 2014, 80 en 2015, 50 en 2016 et 20 en 2017.

▪ **Proportion d'AEPS gérées par délégation**

La cible initiale 2014 de 80% est révisée à 50% car la proportion des AEPS gérées par délégation est de 48,5 en 2013.

La feuille de route de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage communal sera mise en œuvre au cours de la période 2015-2017. Les services techniques communaux seront mis à contribution dans la contractualisation de la gestion des AEPS par les opérateurs privés. Il est prévu qu'au moins la moitié (50%) des AEPS soit gérée par délégation en 2014. Les cibles retenues pour les années à venir sont de 60%, 70% et 80% pour 2015, 2016 et 2017 respectivement.

▪ **Coût moyen par personne additionnelle approvisionnée en eau potable**

Il est toujours prévu de faire en sorte que le coût moyen par personne additionnelle approvisionnée en eau potable soit inférieur à 53 000 FCFA.

#### **2.4. Perspectives pour l'accès à l'assainissement des eaux usées et excréta**

##### **▪ Taux d'accès à l'assainissement en milieu rural (%)**

Les objectifs assignés au volet assainissement des eaux usées et excréta en milieu rural sont réalistes. Les cibles du taux d'accès pour la période 2014-2017 années sont respectivement de 08,5%, 12%, 15%, 19%. Cette performance, si elle est assurée, permettra à environ 1 800 000 personnes supplémentaires d'avoir accès à l'assainissement familial adéquat. L'accent sera particulièrement mis au cours des années 2014 et 2015 sur le transfert des ressources aux communes et sur les activités d'information, d'éducation et de communication sur le changement des comportements (IEC/CC) et susciter la demande.

##### **▪ Taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain (%)**

En 2014, la cible du taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain est fixée à 35%. Les prévisions pour le taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain pour la période 2015-2017 évoluent de 5 points chaque année, passant de 40% en 2015 à 50% en 2017. Ces taux sont réalistes et tiennent compte du processus d'opérationnalisation de la prise en charge des activités d'assainissement autonome par les communes. Ces taux pourront être atteints si les communes s'impliquent et arrivent à prendre en charge ces activités.

##### **▪ Taux de mise en œuvre des PSA**

Le taux de mise en œuvre des PSA pour les années 2014-2017 est respectivement de 52%, 57%, 70% et 80%.

#### **2.5. Perspectives pour le pilotage et soutien**

L'objectif stratégique de ce programme est de renforcer les capacités stratégiques et opérationnelles du Ministère. Une mesure phare ont été retenues dans le cadre de cet objectif.

##### **▪ Actualiser la politique nationale de l'eau, des aménagements hydrauliques et de l'assainissement**

Après la tenue de l'atelier du 17-18 juillet pour la définition des orientations stratégiques, objectifs, principes et approches, la suite du processus d'élaboration de la politique comprend les étapes suivantes :

- l'élaboration de TDR pour la mobilisation des consultants ;
- la mobilisation du financement ;
- l'élaboration du rapport diagnostic;
- l'élaboration du projet du document de la politique.

## **CONCLUSION**

Les performances sectorielles à mi-parcours de l'année 2014 sont assez moyennes avec une mesure entièrement réalisé. Les autres mesures et actions sont en cours avec des niveaux d'exécution physique et financière qui laissent présager de bonne performance en fin d'année. Le taux d'exécution financière des mesures et actions est 34,1%

Concernant la mise en œuvre des recommandations de la revue sectorielle annuelle 2014, les performances atteintes sont également moyenne.

Des difficultés majeures ont entachés la mise en œuvre des activités au premier semestre. Il s'agit notamment de la défaillance des prestataires, du démarrage tardif des activités, de la faible mobilisation des bénéficiaires des ouvrages d'assainissement et du manque de financement pour certaines activités.

Plusieurs solutions sont envisagées pour faire face à ces difficultés et améliorer le niveau de performance au second trimestre. Il s'agira notamment d'accélérer l'achèvement des travaux en cours, relancer les marchés résiliés ou infructueux, accélérer le recrutement des prestataires et démarrer la mise en œuvre des plans stratégiques d'assainissement dans dix villes du Sud-Ouest.



ANNEXES

Tableau 2: Etat de l'avancement de la réalisation des mesures et actions sectorielles de janvier à juin 2014

N°	Mesure ou action	Structures responsables	État d'avancement	Coûts (en millions de FCFA)		Taux d'exécution financière	Commentaires
				Prévision initiale	Montant engagé visé		
<b>Programme 1 : Aménagements hydrauliques</b>							
<b>Objectif stratégique : Assurer la disponibilité en eau et des infrastructures de valorisation</b>							
1.1	Elaborer la Stratégie Nationale d'entretien et de Sécurité des Aménagements Hydrauliques	DGAH	En cours	200	81	40	Le projet de rapport de l'étude diagnostic de la Stratégie Nationale d'entretien et de Sécurité des Aménagements Hydrauliques a été élaboré et sera validé le 24 juillet 2014.
<b>Programme 2 : GIRE</b>							
<b>Objectif stratégique : Assurer une gestion durable et concertée des ressources en eau</b>							
2.1	Actualiser l'état des lieux des ressources en eau de l'espace de gestion de l'agence de l'eau du Nakanbé dans le cadre de du SDAGE	Agence de l'eau du Nakanbé	En cours	70	4,9	7%	Le bureau d'étude chargé de mener l'étude a été recruté. Les activités ont connu un grand retard et le document de l'état des lieux n'est toujours pas disponible. Face à ce risque, la grande majorité des activités inscrites au Plan de Travail Budgétisé 2014 pour la préparation du SDAGE a été reportée en 2015.
2.2	Adopter les SDAGE des Agences de l'eau du Mouhoun et des Cascades.	Agences de l'eau du Mouhoun et	Réalisé	67	67	100%	Les deux documents de SDAGE sont approuvés par toutes les instances. Il reste leur adoption en Conseil de Ministre prévue

*Rapport de performance à mi-parcours de l'année 2014 du secteur eau et assainissement*

N°	Mesure ou action	Structures responsables	État d'avancement	Coûts (en millions de FCFA)		Taux d'exécution financière	Commentaires
				Prévision initiale	Montant engagé visé		
		des Cascades					pour le 23 juillet 2014
<b>Programme 3 : Eau potable</b>							
<b>Objectif stratégique : Contribuer à améliorer les conditions de vie des populations par un accès universel à l'eau potable</b>							
3.1	Réaliser des ouvrages d'AEP en milieu rural	DGRE	En cours	15 944,8	7 666,7	48%	<p>Au total 573 forages neufs, 62 puits modernes neufs et 20 AEPS neuves ont été réalisés au cours du premier semestre 2014.</p> <p>Les difficultés rencontrées au cours de l'exécution de cette action sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le retard accusé par certains acteurs dans le lancement des marchés de réalisation de forages ;</li> <li>- des appels d'offres de réalisation d'AEPS infructueux ;</li> <li>- le retard dans l'exécution des marchés.</li> </ul> <p>Les propositions de solutions pour le second semestre sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- accélérer le processus de recrutement de prestataires pour le processus des appels d'offre en cours et relancer les appels d'offre infructueux ou les marchés résiliés ;</li> <li>- Anticiper le démarrage du processus de passation des marchés ;</li> </ul>
3.2	Réaliser des ouvrages d'AEP en milieu urbain	ONEA	En cours	23 859,4	5 886	25%	<p>Au cours du premier semestre 2014, 96 Km de réseau d'AEP ; 11 143 nouveaux branchements de particuliers au réseau</p>

*Rapport de performance à mi-parcours de l'année 2014 du secteur eau et assainissement*

N°	Mesure ou action	Structures responsables	État d'avancement	Coûts (en millions de FCFA)		Taux d'exécution financière	Commentaires
				Prévision initiale	Montant engagé visé		
							<p>d'eau potable ; 95 bornes fontaines ont été réalisés. La capacité de stockage a été augmentée de 150 m3 et la capacité de production de 3 952 m3/j.</p> <p>Les difficultés rencontrées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le retard accusé dans la passation ; des marchés d'extension de réseau</li> <li>- le non respect des plannings par certaines entreprises en charge de l'exécution des travaux ;</li> <li>- la lenteur dans le raccordement des forages pour l'augmentation des capacités de production.</li> </ul> <p>Les solutions envisagées consistent à accélérer l'achèvement des travaux en cours.</p>
3.3	Réhabiliter des ouvrages d'AEP en milieu rural	DGRE	En cours	4 883,40	1 360,4	28%	<p>Au total, 510 forages, 8 puits modernes, 13 AEPS ont été réhabilités et 6 AEPS ont fait l'objet d'extensions.</p> <p>Les insuffisances constatés dans le niveau d'avancement de cette action sont liées au fait que certains acteurs ont consacré le premier semestre aux études diagnostics et de faisabilité, et aux recrutements des prestataires.</p> <p>Au cours du second semestre, les activités suivantes seront entreprises :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- relancer les marchés résiliés ou</li> </ul>

N°	Mesure ou action	Structures responsables	État d'avancement	Coûts (en millions de FCFA)		Taux d'exécution financière	Commentaires
				Prévision initiale	Montant engagé visé		
							infructueux ; - accélérer le recrutement des prestataires et l'exécution des travaux de réhabilitation et d'extension en cours.
<b>Programme 4 : Assainissement</b>							
<b>Objectif stratégique : Contribuer à améliorer les conditions de vie des populations par un accès universel à l'assainissement</b>							
4.1	Réaliser des ouvrages d'AEUE en milieu rural	DGAEUE	En cours	7 424,8	2 507,5	33,8%	<p>Le premier semestre a enregistré la réalisation de :253 latrines scolaires, 18 latrines dans les CSPS, 29 latrines publiques, 23 848 latrines familiales et 50 puisards domestiques.</p> <p>La difficulté majeure qui entache une bonne performance de réalisation des latrines familiales est la faible mobilisation ou le désintérêt des bénéficiaires. Ce semestre écoulé a été consacré aux activités d'intermédiation sociale pour susciter et entretenir la demande des ménages.</p> <p>Pour ce faire, il est important que l'accent soit mis sur le renforcement des capacités de gestion financière des communes et les activités d'intermédiation sociale.</p>
4.2	Réaliser des ouvrages d'AEUE en milieu urbain	ONEA	En cours	4 612,6	1 971	43%.	Le premier semestre a enregistré la réalisation de : 7 074 ouvrages d'assainissement autonome dans les

*Rapport de performance à mi-parcours de l'année 2014 du secteur eau et assainissement*

N°	Mesure ou action	Structures responsables	État d'avancement	Coûts (en millions de FCFA)		Taux d'exécution financière	Commentaires
				Prévision initiale	Montant engagé visé		
							<p>ménages, 6 112 puisards domestiques ; 60 ouvrages d'assainissement scolaire, 117 ouvrages d'assainissement public et 29 raccordements au réseau d'assainissement collectif.</p> <p>Les difficultés rencontrées dans l'exécution des travaux portent sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le retard dans le démarrage de la mise en œuvre des PSA dans certains centres et le renouvellement des contrats des prestataires d'ingénierie sociale dans les villes secondaires ;</li> <li>- la suspension de certains travaux pour causes de dysfonctionnement;</li> <li>- la lenteur dans le contrôle des réhabilitations pour insuffisance en personnel.</li> </ul> <p>Les solutions envisagées pour le second semestre sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le renouvellement des contrats d'ingénierie sociale;</li> <li>- la poursuite de la mise en œuvre du protocole de collaboration avec la SNV pour la mise en œuvre des plans stratégiques d'assainissement ;</li> <li>- le lancement des appels à proposition au profit de 16 communes selon la nouvelle vision de l'ONEA (Appui et transfert de la</li> </ul>

*Rapport de performance à mi-parcours de l'année 2014 du secteur eau et assainissement*

N°	Mesure ou action	Structures responsables	État d'avancement	Coûts (en millions de FCFA)		Taux d'exécution financière	Commentaires
				Prévision initiale	Montant engagé visé		
							maîtrise d'ouvrage d'assainissement aux communes) suite à l'élaboration de la stratégie globale de mise en œuvre des PSA ; - le démarrage de la mise en œuvre des PSA dans dix villes du Sud-Ouest ; - la concertation avec les artisans pour la résolution des dysfonctionnements ; - le recrutement d'un personnel d'appui à l'assainissement.
<b>Programme 5 : Pilotage et soutien</b>							
<b>Objectif stratégique : Renforcer les capacités stratégiques et opérationnelles du Ministère</b>							
5.1	Actualiser le document de politique nationale de l'eau, des aménagements hydrauliques et de l'assainissement	DGESS	En cours	118	0	0%	Les projets de TDR et de la feuille de route ont été élaborés. Il reste la mobilisation des consultants pour accompagner l'administration dans la formulation de la politique.
<b>Taux global d'exécution financière</b>				<b>57 180</b>	<b>19 544,5</b>	<b>34,2%</b>	